

## EDITO

Depuis trois ans, notre action à Meylan s'est concentrée sur la solidarité, l'écologie et la démocratie. Face aux multiples crises, nous avons agi.

Nous avons favorisé la participation citoyenne et la transparence, pour renforcer la démocratie locale. La tranquillité publique, quant à elle, a été consolidée par la prévention et la cohésion sociale. Enfin, notre gestion budgétaire responsable a permis d'investir dans un avenir durable.

Pour la seconde partie du mandat, nous continuerons d'agir pour plus de solidarité et pour préserver notre environnement tout en promouvant la démocratie locale.

Vous pouvez compter sur notre détermination de créer à Meylan un avenir où chacune et chacun peut s'épanouir.

*Le Conseil d'Administration*



# → DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Trop longtemps, la concertation a été absente au sein de la ville de Meylan. Dans notre programme, en 2020, nous nous étions engagés à la développer.

Un bilan satisfaisant et des perspectives d'amélioration, Pour impliquer les citoyens directement dans la vie communale, voici nos actions :

## ◆ MISE EN PLACE DES BUDGETS PARTICIPATIFS

130 idées (contre 58 idées pour la 1ère édition) ont été déposées pour cette 2ème édition; preuve que les habitants commencent à s'approprier cet outil de Démocratie Participative. Le budget participatif met en exergue les préoccupations des Meylanais à savoir :

**Plus d'aires de jeux, plus d'aménagements sportifs, plus de toilettes sur l'espace public, plus de lieux de convivialité et espaces de rencontres et enfin plus de zones de fraîcheur. En tout, un budget de 140 000 € a été mobilisé sur le mandat.**

## ◆ INSTAURATION DE « L'HEURE CITOYENNE »

**Un moment d'échange en direct sous forme d'entracte à chaque conseil municipal.** Un thème est traité pendant 1h, avec un large espace réservé aux questions et remarques des habitants. Nous en tirons un bilan positif et avons jusqu'ici abordé des thématiques aussi diverses que la petite enfance, les déchets, l'énergie ou encore l'éducation à l'environnement.

*Vous avez des suggestions ? N'hésitez-pas à nous les transmettre !*

## ◆ DES ÉLUS PLUS DISPONIBLES

**Mise en place d'un rendez-vous mensuel pour venir échanger avec nous et nous interpellier sur vos problématiques tous les 1ers dimanches de chaque mois.** Nous avons aussi instauré des visites de quartiers afin d'être au plus près des problématiques que vous avez au quotidien, ces dernières sont accompagnées de rendez-vous réguliers avec les unions de quartiers.

**Enfin, chaque année depuis notre élection nous vous rendons compte en exposant notre bilan et en expliquant l'avenir des projets en cours.**

## ◆ CRÉATION D'UNE COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

**Cette commission ne revêt aucune obligation légale, elle est le fruit d'une volonté politique des élus de Meylan.** Après 2 premières années d'expérimentation, un bilan approfondi a été conduit et partagé entre les membres de la Commission, les élus et les services. Ce bilan fait ressortir le souhait collectif de continuer à disposer d'un outil consultatif sur l'aménagement urbain, les mobilités, l'environnement et le climat.

## ◆ DÉVELOPPEMENT D'ESPACES D'EXPRESSION POUR CHAQUE PROJET.

**Quelques exemples :** La rénovation de l'école Mi-Plaine où le point de vue des parents a permis d'enrichir le projet notamment concernant la cour d'école primaire, l'aire de sport des Buclos où les nombreux jeunes qui se sont déplacés nous ont permis de mieux comprendre les attentes, également, le plan marche où les très nombreuses expressions ont conduit à prioriser de façon plus pertinente les améliorations de l'espace public. Enfin, le projet C1+ et le projet de plan de circulation sur les avenues Vercors-Granier dans le cadre duquel nous avons entendu les craintes et avons décidé de ne pas changer le plan de circulation tant que les aménagements suffiront à fluidifier la circulation.



# → LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE POUR ASSURER LE BIEN-VIVRE

Des jeunes se réunissent sur l'espace public dans le quartier des Aiguinards, en soirée, et engendrent des problèmes répétés de bruits et d'incivilités, provoquant une gêne des habitants, ce qui n'est pas nouveau à Meylan. Devons-nous rappeler ici les événements de 2016, sous la précédente mandature, qui ont conduit une bande juvénile à mettre le feu à la bibliothèque Mi-Plaine et au gymnase des Buclos ?

Les questions d'incivilité sont difficiles à régler et la politisation actuelle, souvent simpliste et populiste, est contre-productive. C'est de l'intelligence collective dont nous avons besoin pour prendre en charge ces jeunes qui, bien souvent nés à Meylan, ont des trajectoires de vie difficiles à compenser par la puissance publique.

## NOTRE ACTION :

◆ **VIDÉO-PROTECTION** : Les principaux équipements de la commune et en particulier le quartier des Aiguinards sont couverts par un matériel moderne et maintenu, avec un centre de supervision relié à la gendarmerie.

◆ **POLICE MUNICIPALE** : Nous avons fait le choix à notre arrivée d'augmenter les effectifs de 25% en créant 2 postes de policiers municipaux pour un total de 10 agents. Les horaires de la police municipale, jusqu'à 23h minimum en été, sont parmi les plus tardifs de l'agglomération. Nous avons augmenté les primes des agents au maximum pour stabiliser les effectifs. Les policiers sont équipés de caméra piétons.

◆ **GENDARMERIE** : Nous avons intensifié les rondes des gendarmes sur les Aiguinards et multiplié les gardes à vue, ainsi que les procédures en justice. Des déambulations des gendarmes avec les élus ont été mises en place.

◆ **ACTIONS EN JUSTICE** : La commune porte systématiquement plainte et nous encourageons les habitants victimes d'incivilités à faire de même. La justice est certes lente mais certaines procédures commencent à aboutir, des mineurs passent devant le juge pour enfants et des peines ont été prononcées.

◆ **RAPPELS À L'ORDRE** : Nous avons développé un partenariat avec le procureur de la République et mis en place des rappels à l'ordre que le maire et l'adjoint à la tranquillité publique effectuent régulièrement. Forts de l'expérience de ces rappels à l'ordre, nous avons fait le choix de mettre en place une aide à la parentalité, qui ne touche pas seulement les familles les plus pauvres financièrement.

◆ **MÉDIATION** : Nous avons également fait l'effort d'embaucher et de former des médiateurs pour qu'ils soient présents à l'année, en entente avec La Tronche, - nous sommes l'une des rares communes de l'agglomération à avoir autant investi dans ce domaine.

◆ **AGENTS DE PROXIMITÉ** : Nous avons revu les missions des ex-correspondants de quartier pour qu'ils assurent un premier degré de réponse dans le domaine de la tranquillité publique.

◆ **VOISINS VIGILANTS** : Nous assumons le choix de ne pas avoir recours à ce système qui n'a produit aucun résultat probant et qui était à l'abandon lors du dernier mandat. Nous préférons faire appel à la contribution de tous les citoyens pour occuper l'espace public.

◆ **CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CLSPD)** : Aussi à l'abandon lors du dernier mandat, il a été relancé en début de mandat. Nous lançons actuellement une réflexion pour accentuer son efficacité. Nous organisons des réunions de travail avec tous les acteurs (unions de quartier, parents d'élèves, commerçants, Horizons, habitants...).

◆ **ESPACES PUBLICS** : Nous allons investir plus de 13 millions d'euros dans le quartier des Aiguinards, soit le tiers des investissements du mandat ! Nous avons privilégié l'école, le gymnase et le parc, dont la zone où les jeunes se réunissent le plus souvent. Nous construisons une aire de sport à proximité du gymnase des Buclos pour faciliter les activités des jeunes (y compris des filles).

◆ **CHANTIERS JEUNES** : Nous avons mis en place des chantiers jeunes pour intégrer les adolescents dans les services municipaux afin qu'ils découvrent le monde professionnel et le respect du travail des agents qui maintiennent les espaces publics.

◆ **PARENTALITÉ** : Nous mettons en place un programme d'aide à la parentalité pour accompagner l'éducation et la socialisation des enfants. C'est un investissement sur le long terme.

Nous avons organisé une conférence sur la sociologie de la délinquance des bandes juvéniles le 29 juin dernier pour apporter des éléments de réflexion, un peu de hauteur pour mieux connaître, mieux combattre ce fléau, mieux anticiper. Nous agissons sur le court, moyen et long terme et utilisons tout le spectre de la tranquillité publique : écoute, médiation, animation, action et répression.

Nous savons que la situation est insupportable pour de nombreux riverains mais nous demandons à tous de garder le calme, d'occuper l'espace public et de garder le contact, tout en ne tolérant pas les infractions commises.



# → BUDGET : DES CHOIX RESPONSABLES ET DURABLES AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE

Le budget 2023 a été voté dans un contexte inédit marqué par l'inflation, la crise énergétique et les difficultés économiques, qui n'épargnent pas les collectivités locales. Malgré la hausse attendue des coûts, nous avons choisi de revaloriser les conditions de travail des agents tout en préservant les services publics dans la durée et de continuer à investir pour l'avenir sans augmenter les impôts, grâce à une gestion rigoureuse des dépenses et une maîtrise de la dette.

◆ **NOS PRIORITÉS BUDGÉTAIRES** : Une politique résolument tournée vers la jeunesse : travaux d'amélioration engagés pour 4 groupes scolaires (Mi-plaine, Béalières, Haut-Meylan, Maupertuis), rénovation du Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement et renforcement des effectifs pour accueillir plus de classes, projet d'aire de sport aux Buclos, chantiers jeunes, pass' sport et culture pour les collégiens, ouverture de cours de théâtre au CRC, maintien d'un ATSEM par classe...

◆ **LA PRÉSERVATION ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE, CHÈRE À TOUS LES MEYLANAIS AU QUOTIDIEN** : Embellissement et agrandissement des espaces verts, animations dans la ville, amélioration des cheminements piétons (plan marche), extension des horaires d'ouverture des bibliothèques et de l'état civil, renforcement de la police municipale et des médiateurs pour la tranquillité publique.

◆ **UN SOUTIEN RÉAFFIRMÉ AUX PLUS FRAGILES** : Augmentation de 14% de la subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

◆ **UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX À LA HAUTEUR DE L'URGENCE CLIMATIQUE** : 40 millions d'euros sur le mandat pour rattraper le retard d'investissement, moderniser la ville et engager la transition énergétique et écologique.

## FAIRE FACE À LA CRISE ÉNERGETIQUE ET À L'URGENCE CLIMATIQUE

+ DE 150 000 €  
D'ÉCONOMIES  
SUR 4 MOIS D'HIVER



### ACTIONS IMMÉDIATES

### ACTIONS À PLUS LONG-TERME

#### PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGETIQUE

#### INVESTISSEMENTS POUR LA TRANSITION

- Baisse de la température des bâtiments municipaux et de la piscine
- Extinction nocturne de l'éclairage public
- Fermetures ciblées et temporaires (piscine, hôtel de ville)

- Rénovation thermique des bâtiments
- Développement de l'énergie photovoltaïque
- Modernisation de l'éclairage public
- Mobilités douces, espaces verts
- Raccordement au réseau de chauffage urbain

## CONTACT

  AIMEylan

Pour nous soutenir :

Adressez vos dons à l'ordre de Mme Anne-Marie Bouiller, Trésorière.  
15 chemin d'avat, 38240 Meylan

Plus d'informations et inscription à la newsletter : [contact@aimeylan.fr](mailto:contact@aimeylan.fr)